

Image not found or type unknown



Contrat PEA Investissement non réglé suite décès

Par **Visiteur**, le **10/03/2016** à **16:29**

Bonjour,

Après LR AR auprès de la société d'assurance qui n'a pas réglé un contrat "PEA Investissement" depuis 9 mois suite au décès de mon frère, ainsi qu'au service réclamation et service médiation, quel serait la suite de la procédure car il semblerait que le montant dépasse 4000€ pour faire ce choix : Cerfa : 11764*07

Quel formulaire pour la jurisprudence à choisir pour ce cas de litige ? Quel tribunal ?

Un avocat est-il obligatoire ?

Merci de votre retour !

Cordialement